

DEC191681DR05

Décision portant nomination de Mme Monia Dridi aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 8244 intitulée Institut d'histoire du temps présent (IHTP).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC181915DGDS en date du 21 décembre 2018 approuvant la prolongation de l'unité mixte de recherche n°8244 intitulée Institut d'histoire du temps présent dont le directeur est M. Christian Delage ;

Vu l'avis en conseil de laboratoire de l'UMR 8244 en date du 11/09/2018 ;

Considérant que Mme Monia Dridi a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 2 au 4 avril (1^{ère} session) et du 13 au 15 mai 2019 (2^{ème} session) ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Monia Dridi, assistante ingénieur CNRS, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité de recherche n°8244 intitulée IHTP, à compter du 16 mai 2019.

Mme Monia Dridi exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Monia Dridi est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.





Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 19 juin 2019

Le directeur de l'unité
Christian Delage

Visa du délégué régional du CNRS

Visa de la présidente de l'Université Paris 8
Vincennes-Saint-Denis (ou de son délégataire)

